

# REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Boumerdes

Direction des Equipements Publics

NIF : 099835019277907

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 09/DEP / 2026

La Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Boumerdes, lance un avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales pour le projet:

« REALISATION D'UN HOPITAL 60 LITS A BAGHLIA WILAYA DE BOUMERDES EN TCE »

### CONSISTANCE PHYSIQUE DU PROJET

La liste des travaux répartie par corps d'état est répartie comme suit :

**I/BLOC PRINCIPAL :** 01)-TERRASEMENTS ; 02)-GROS OEUVRE EN INFRASTRUCTURE ; 03)- GROS OEUVRE EN SUPERSTRUCTURE ; 04)-MACONNERIE ; 05)- ENDUITS ; 06)-REVETEMENTS ; 07)-FAUX PLAFOND ; 08)-MENUISERIE ; 09)-ELECTRICITE ; 10)-RESEAU TELEPHONIQUE ET INFORMATIQUE ; 11)-APPEL MALADE ; 12)-TELEDISTRIBUTION ; 13)-RESEAU VIDEOSURVEILLANCE ; 14)-SYSTEME DE POINTAGE+ CONTROLE D'ACCES ; 15)-PLOMBERIE SANITAIRE ; 16)-CVC- CLIMATISATION- VENTILATION- CHAUFFAGE ; 17)-DESENFUMAGE ; 18)-FLUIDES MEDICAUX 19)- COURANT FAIBLE ; 20)-ASCENSEUR+ MONTE MALADE ; 21)-PEINTURE/VITRERIE ; 22)-ETANCHEITE ; 23)-CHAMBRE FROIDE.

**II/ 05 logements :** 01)-TERRASEMENTS ; 02)-GROS OEUVRE EN INFRASTRUCTURE ; 03)- GROS OEUVRE EN SUPERSTRUCTURE ; 04)-MACONNERIE ; 05)- ENDUITS ; 06)-REVETEMENTS ; 07)-FAUX PLAFOND ; 08)-MENUISERIE ; 09)-ELECTRICITE ; 10)-PLOMBERIE SANITAIRE ; 11)-CHAUFFAGE ; 12)-CLIMATISATION ; 13)-PEINTURE/VITRERIE ; 14)-ETANCHEITE ;

### **III)-LOCAUX TECHNIQUES :**

01)-TERRASEMENTS ; 02)-GROS OEUVRE EN INFRASTRUCTURE ; 03)- GROS OEUVRE EN SUPERSTRUCTURE ; 04)-MACONNERIE ; 05)- ENDUITS ; 06)-REVETEMENTS ; 07)- BACHE A EAU 200 M3 ; 08)-FAUX PLAFOND ; 09)-MENUISERIE ; 10)-ELECTRICITE ; 11)-SYSTEME DE GESTION TECHNIQUE CENTRALISEE (GTC) ; 12)-CLIMATISATION ; 13)-PEINTURE/VITRERIE ; 14)-ETANCHEITE

### **IV)- MUR DE CLOTURE :**

**01)-REALISATION D'UN MUR DE CLOTURE MIXTE D'UNE HAUTEUR DE 3,00 m AVEC STRUCTURE EN BETON ARME, Y COMPRIS TERRASSEMENT, REMBLAIS, EVACUATION, GROS BETON, BETON DE PROPRETE , SEMELLES ISOLEES OU JUMEEES, AMORCES POTEAUX, LONGRINES POTEAUX DE 30\*30 cm CHAINAGE EN BETON D'EPAISSEUR 15 cm ET REMPLISSAGE EN BRIQUE DE 15 cm D'EPAISSEUR + CRNICHE EN BETON LEGEREMENT ARME ep 0,10 m DEBORDANT DE 0,10 m DE CHAQUE COTE, ELEMENTS DECORATIFS, CREPISSAGE AU MORTIER DE CIMENT ET PEINTURE VINYLIC SUR LES DEUX FACES, FERRONNERIE, PEINTURE ANTI –ROUILLE ET 02 COUCHES GLYCEROPHTALIQUES , JOINT EN POLYSTYRENE, MAIN D'ŒUVRE ET TOUTES AUTRE SUJETIONS POUR LE METRE LINEAIRE FINI.**

**02)- REALISATION D'UN MUR DE CLOTURE MIXTE D'UNE HAUTEUR DE 3,00 m AVEC STRUCTURE EN BETON ARME, Y COMPRIS TERRASSEMENT, REMBLAIS, EVACUATION, GROS BETON, BETON DE PROPRETE , SEMELLES ISOLEES OU JUMEEES, AMORCES POTEAUX AVEC RATTRAPAGE DE NIVEAU AVEC VOILE H=(0,40 à 1,50) m, LONGRINES POTEAUX DE 30\*30 cm CHAINAGE EN BETON D'EPAISSEUR 15 cm ET REMPLISSAGE EN BRIQUE DE 15 cm D'EPAISSEUR + CRNICHE EN BETON LEGEREMENT ARME ep 0,10 m DEBORDANT DE 0,10 m DE CHAQUE COTE, ELEMENTS DECORATIFS, CREPISSAGE AU MORTIER DE CIMENT ET PEINTURE VINYLIC SUR LES DEUX FACES, FERRONNERIE, PEINTURE ANTI –ROUILLE ET 02 COUCHES GLYCEROPHTALIQUES , JOINT EN POLYSTYRENE, MAIN D'ŒUVRE ET TOUTES AUTRE SUJETIONS POUR LE METRE LINEAIRE FINI.**

**03)- REALISATION D'UN MUR DE CLOTURE MIXTE D'UNE HAUTEUR DE 2,50 m A PARTIR DU NIVEAU MUR DE SOUTÈNEMENT AVEC STRUCTURE EN BETON ARME, Y COMPRIS LONGRINES ,POTEAUX DE 30\*30 cm CHAINAGE EN BETON D'EPAISSEUR 15 cm ET REMPLISSAGE EN BRIQUE DE 15 cm D'EPAISSEUR + CRNICHE EN BETON LEGEREMENT ARME ep 0,10 m DEBORDANT DE 0,10 m DE CHAQUE COTE, ELEMENTS DECORATIFS, CREPISSAGE AU**

MORTIER DE CIMENT ET PEINTURE VINYLIQUESUR LES DEUX FACES, FERRONNERIE, PEINTURE ANTI –ROUILLE ET 02 COUCHES GLYCEROPHTALIQUES , JOINT EN POLYSTYRENE, MAIN D'ŒUVRE ET TOUTES AUTRE SUJETIONS POUR LE METRE LINEAIRE FINI.

**04)- REALISATION D'UN MUR DE CLOTURE MIXTE D'UNE HAUTEUR DE 2,50 m A PARTIR DU NIVEAU MUR DE SOUTENEMENT AVEC STRUCTURE EN BETON ARME, Y COMPRIS LONGRINES ,POTEAUX DE 30\*30 cm CHAINAGE EN BETON D'EPAISSEUR 15 cm ET REMPLISSAGE EN BRIQUE DE 15 cm D'EPAISSEUR + CRNICHE EN BETON LEGEREMENT ARME ep 0,10 m DEBORDANT DE 0,10 m DE CHAQUE COTE, ELEMENTS DECORATIFS, CREPISSAGE AU MORTIER DE CIMENT ET PEINTURE VINYLIQUESUR LES DEUX FACES, FERRONNERIE, PEINTURE ANTI –ROUILLE ET 02 COUCHES GLYCEROPHTALIQUES , JOINT EN POLYSTYRENE, MAIN D'ŒUVRE ET TOUTES AUTRE SUJETIONS POUR LE METRE LINEAIRE FINI.**

**05)-FOURNITURE ET POSE DE PORTAIL METALLIQUE Y COMPRIS UNE COUCHE DE PEINTURE ANTI-ROUILLE ET 02 COUCHES DE PEINTURE GLYCEROPHTALIQUE, SERRURE DE SECURITE, ET VEROUS D'ANCRAGE AU SOL**

**06)- FOURNITURE ET POSE DE BARREAUDAGE METALLIQUE EN FER FORGE Y COMPRIS UNE COUCHE DE PEINTURE ANTI-ROUILLE ET 02 COUCHES DE PEINTURE GLYCEROPHTALIQUE ET TOUTES SUJETIONS DE BONNE EXECUTION.**

**07)- FOURNITURE ET POSE DE GARDE CORPS METALLIQUE EXTERIEUR HAUTEUR DE 1,00 m Y COMPRIS SCHELLEMENT DE FIXATION PEINTURE ANTI-ROUILLE, CEINTURE EN GROS BETON DOSE A 250 kg/m3 D'EPAISSEUR 20 cm/ LARGEUR DE 30 cm ET TOUTES SUJETIONS DE BONNE EXECUTION.**

#### **V-VRD :**

01)-MUR DE SOUTENEMENT ; 02)-TROTOIRS ET ALLES PIETONS ; 03)-REVETEMENT CHAUSSEE ;

04)- ASSAINISSEMENT DES EU ; 05)-DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES (D.E.P) ;

06)- ALIMENTATION EN EAU POTABLE ; 07)-PROTECTION INCENDIE ; 08)-ECLAIRAGE EXTERIEUR

#### **-ELIGIBILITE DES CANDIDATS :**

Les soumissionnaires doivent satisfaire aux conditions énumérées ci-après :

##### **a)-cas d'une entreprise seule :**

**1-Capacité professionnelle :** Seules les entreprises possédant un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie **Cinq (V) ou plus** dans le secteur bâtiment (Activité principale) en cours de validité sont autorisées à soumissionner.

**2- Capacité financière :** Seules les entreprises ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaire moyen des bilans durant les trois (03) meilleurs des (05) dernières années (2021-2022-2023- 2024 et 2025) supérieur ou égal à

**250 000 000, 00 DA** sont autorisés à soumissionner

Les bilans des années (2021-2022-2023 2024 et 2025) doivent être visés par les services des impôts.

##### **3-Capacités Techniques :**

**a)-Références professionnelles :** Ayant déjà réalisé durant les Dix (10) dernières années, au moins un projet de **catégorie (D) ou plus, ou deux (02) projets de catégorie (C) en TCE.**

Les références professionnelles de l'entreprise seront justifiées par une ou des attestations de bonne exécution portant : l'intitulé, le montant, la catégorie, date de démarrage, délai, date de réception provisoire et éventuellement DGD et délivrée(s) et signée(s) par un service contractant public ou privé.

**b)- Moyens humains -** Disposant d'un encadrement technique composé de :

- Un chef de projet architecte ayant une **expérience minimale de 03 ans**

- Un (01) Technicien Supérieur en batiment ou un métreur vérificateur **expérience minimum 03 ans**

**(L'expérience doit être justifiée par des fiches carrière CNAS)**

Les moyens humains justifiés par les diplômes, attestations d'affiliations à la C.N.A.S valides à la date d'ouverture des plis pour l'effectif d'encadrement ou fiches de carrière, les mises à jour (C.N.A.S., C.A.S.N.O.S).

**c)- Moyens matériels :** Disposant (d'une centrale à béton- une pompe à béton- camion malaxeur)

- Deux (02) camions de 10 tonnes et plus

- Une (01) grue fixe ou mobile

Les Moyens Matériels accompagnés des pièces justificatives :

- **Matériel en toute propriété :** matériel roulant justifié par des cartes grises, contrat d'assurance en cours de validité ou contrat de leasing avec une banque, le reste du matériel justifié par un PV de constat d'huissier de justice daté de moins de six (06) mois à la date d'ouverture des plis.

##### **b)-cas de groupement d'entreprises :**

-Conformément à l'article 81 du DP 15-247 du 16/09/2015, les candidats et les soumissionnaires peuvent présenter leurs candidatures et offres dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises, sous réserve du respect des règles relatives à la concurrence.

Le groupement momentané d'entreprises est solidaire lorsque chacun des membres du groupement est engagé pour l'exécution de la totalité du marché.

L'un des membres du groupement momentané d'entreprises, majoritaire sauf exception dument justifiée est désigné dans la déclaration à souscrire comme mandataire représentant l'ensemble des membres vis-à-vis du service contractant et coordonne la réalisation des prestations des membres du groupement. Les paiements dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises solidaires sont effectués dans un compte ouvert au nom du groupement. Les cautions sont établies au nom du mandataire.

-Conformément à l'article 57 du DP 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire ou candidat seul ou en groupement peut se prévaloir des capacités d'autres entreprises dans les conditions prévues dans le présent article.

-La prise en compte des capacités d'autres entreprises est subordonnée à l'existence entre elles, d'une relation juridique de sous-traitance, de co-traitance ou statutaire (filiale ou société mère d'un même groupe de société), et à l'obligation de leur participation à la procédure de passation du marché public.

-Dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises, le service contractant tient compte des capacités de groupement dans sa globalité. A ce titre les membres ne sont pas tenus de justifier de l'ensemble des capacités exigées du groupement dans le cahier des charges. La capacité du sous-traitant présenté dans l'offre est prise en compte dans l'évaluation des capacités du soumissionnaire ou candidat. Le groupement doit obéir aux mêmes exigences que l'entreprise seule citées ci-dessus

**1-Capacité professionnelle** : Seules les groupements d'entreprises représentées par le chef de file possédant un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie **Cinq (V) ou plus** dans le secteur bâtiment (Activité principale) en cours de validité sont autorisées à soumissionner.

**2- Capacité financière** : Seules les groupements d'entreprises (le chef de file ou l'un des membres du groupement) ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaire moyen des bilans durant les trois (03) meilleurs des (05) dernières années (2021-2022-2023 2024 et 2025) supérieur ou égal à **250 000 000, 00 DA** sont autorisés à soumissionner

Les bilans des années (2021-2022-2023 2024 et 2025) doivent être visés par les services des impôts.

### **3-Capacités Techniques :**

**a)-Références professionnelles** : Ayant déjà réalisé (le chef de file et/ou l'un des membres du groupement) durant les Dix (10) dernières années, au moins un projet de **catégorie (D) ou plus, ou deux (02) projets de catégorie (C) en TCE.**

Les références professionnelles du groupement d'entreprises seront justifiées par une ou des attestations de bonne exécution portant : l'intitulé, le montant, la catégorie, date de démarrage, délai, date de réception provisoire et éventuellement DGD et délivrée(s) et signée(s) par un service contractant public ou privé.

**b)- Moyens humains** - Disposant d'un encadrement technique composé de :

- Un chef de projet architecte ayant une **expérience minimale de 03 ans**

- Un (01) Technicien Supérieur en bâtiment ou un métreur vérificateur **expérience minimum 03 ans**

**(L'expérience doit être justifiée par des fiches carrière CNAS)**

Les moyens humains justifiés par les diplômes, attestations d'affiliations à la C.N.A.S valides à la date d'ouverture des plis pour l'effectif d'encadrement ou fiches de carrière, les mises à jour (C.N.A.S., C.A.S.N.O.S).

**c)- Moyens matériels** : Disposant (d'une centrale à béton- une pompe à béton- camion malaxeur)

- Deux (02) camions de 10 tonnes et plus

- Une (01) grue fixe ou mobile

Les Moyens Matériels accompagnés des pièces justificatives :

- **Matériel en toute propriété** : matériel roulant justifié par des cartes grises, contrat d'assurance en cours de validité ou contrat de leasing avec une banque, le reste du matériel justifié par un PV de constat d'huissier de justice daté de moins de six (06) mois à la date d'ouverture des plis.

Le service contractant exige des candidats et les soumissionnaires dans le présent cahier des charges de se constituer sous la forme d'un groupement momentané d'entreprises solidaires

**NB : Les moyens humains et matériels qui ont servi à l'éligibilité ne seront pas pris en considération lors de l'évaluation des offres techniques.**

-Les entreprises qui remplissent les conditions d'éligibilité peuvent retirer le cahier des charges au niveau du service marchés de la Direction des équipements publics de la Wilaya de Boumerdes sise à :route de l'I.A.P bureau **N°07** **au RDC**

- La durée de préparation des offres est fixée à **vingt et un (21) jours** à compter de la première publication de l'avis appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP ou le portail des Marchés publics.

Les offres devront être déposées au Rez de chaussez -bureau **N°07 service marchés** de la Direction des équipements publics de la Wilaya de Boumerdes **avant 13h 00 mn**, le dernier jour correspondant à la durée de préparation des offres; si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

-La durée de validité des offres est fixée à **quatre vingt dix (90) jours** augmentés de la durée de préparation des offres.

Les plis doivent être adressés à la **Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Boumerdes** et déposés au niveau du service marchés bureau **N°07 au RDC.**

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la

mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas, ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetées et anonyme, et de la même couleur **marron** et format **A3** comportant la mention suivante :

**« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres**

**« REALISATION D'UN HOPITAL 60 LITS A BAGHLIA WILAYA DE BOUMERDES EN TCE »**

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N°09/DEP/2026»**

**-Les soumissionnaires resteront engagés de leurs offres pendant toute la durée de validités des offres.**

**NB : pour plus de détail voir le cahier des charges : instruction aux soumissionnaires.**

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à **13h15** au siège de la **Direction des Équipements Publics de la wilaya de Boumerdes sise à la : route de l'I.A.P.**